# TREC DE SATIGNY 2025

TREC série 3 et MA-PTV série 1 et 2

Terrain de Franchevaux, dimanche 1er juin 2025

Nous nous réjouissons de vous accueillir une nouvelle fois sur le terrain de Franchevaux et dans cette belle région du Mandement !

**EPREUVES**

 - **Série 1, MA-PTV :** ouverte aux titulaires de la licence de TREC, obstacles sautants max. 1m

- **Série 2, MA-PTV** : ouverte aux titulaires du brevet de cavalier, obstacles sautants max. 90 cm

-**Série 3, POR-PTV** : ouverte à tous, merci de vous référez au règlement suisse de TREC pour les éventuelles restrictions de participation, POR d’env. 12 km, obstacles sautants max. 70 cm

Toutes ces épreuves sont organisées selon le règlement suisse de TREC 2025, accessible sur [www.asre.ch](http://www.asre.ch). Je vous invite à le lire avant de poser vos questions, mais je reste disponible pour toute demande.

**FINANCE D’INSCRIPTION**

* Epreuves MA-PTV : 80 CHF par départ. Ce prix comprend : petit déjeuner et repas de midi, quote-part ASRE, plaque souvenir, location du terrain.

Ce type d’épreuve se court à titre individuel, si vous voyagez à plusieurs et désirez un horaire similaire merci de le préciser à l’inscription, je ferais au mieux.

* Epreuve de série 3 : 90 CHF par personne. Ce prix comprend : petit déjeuner et repas de midi, quote-part ASRE, plaque souvenir, photocopie de carte, location du terrain.
* L’inscription se fait via le site de l’ASRE jusqu’au 28 avril.
* Cliquer sur l’épreuve dans le calendrier et la fiche d’inscription apparaît. Merci de la remplir le plus complètement possible, toutes les rubriques ont une utilité !
* Paiement à effectuer sur le compte suivant jusqu’au 28 avril (aucun paiement ne sera accepté sur place) :

Au nom de : Nathalie Stirati, avenue du Lignon 16,1219 Le Lignon

IBAN : CH38 0078 8000 S076 0600 2, banque BCGE

* Merci d’indiquer dans les remarques : le nom du cheval et la série
* Remboursement : En cas de désistement avant le 28 avril, la finance d’inscription sera remboursée moins 10 CHF pour les frais administratifs. Au-delà, 50% de la finance d’inscription sur présentation d’un certificat médical ou vétérinaire.

**REMARQUES ET RAPPELS DE POINTS IMPORTANTS**

- Tout cavalier/ère s’inscrivant à ce TREC doit être affilié à une association dépendant de la FSSE (DGM, société de cavalerie, etc.), comme le prévoit le règlement.

- Les vaccins doivent impérativement être à jour. Un contrôle sera effectué avant le départ. Pensez à vérifier vos vaccins et à prendre votre carnet le jour J !

- Âge minimum du cheval : 4 ans.

- Les chiens doivent être tenus en laisse sur toute la manifestation.

- Nous déclinons toutes responsabilités en cas d’accident ou de dégât avant, pendant et après la manifestation. Chaque cavalier est responsable de sa monture et de ses actes.

- Nous sommes à la recherche de bénévoles, n’hésitez pas à vous annoncer. Vous serez bien entendu nourri et chouchoutés, formés si besoin.

- Un programme détaillé ainsi que les horaires de départs vous seront envoyés environ une semaine avant l’épreuve.

- Pour les participants de série 3 qui le souhaiterait, nous proposons un petit cours de théorie sur la lecture de carte, qui sera organisé le samedi 31 mai en fin de journée ou quelques jours avant (à définir avec les personnes intéressées). Merci d’annoncer votre intérêt dans les remarques lors de votre inscription.

Une reconnaissance en groupe du PTV de série 3 sera proposée samedi 31 en fin de journée. Si certains souhaitent venir avec leurs chevaux dés le samedi soir il est possible de leur faire un paddock (avec votre propre matériel) et de camper sur place, mais il n’y aura pas de cantine.

Si vous ne trouvez pas ci-dessus la réponse à vos questions, n’hésitez pas à me contacter par mail : trecdesatigny2023@gmail.com . ou téléphone : 078/768.92.92

 A très bientôt dans notre belle région !

Céline Kernen, Rebecca Pedretti, Nathalie Stirati

